

Sécurit'Air



Coopération et Développement

L'OFNAC et DSNA Services ont signé un partenariat sous le haut-patronage des Présidents français et haïtien, visant à doter l'OFNAC d'un système de supervision de la sécurité conforme aux standards OACI.



François Hollande, Président de la République française et Michel Martelly, Président de la République d'Haïti, à Port au Prince le 12 mai 2015.

C'est fait! Après plusieurs mois de travail préparatoire, DSNA Services et l'Office national de l'aviation civile d'Haïti (OFNAC) signé le 12 mai 2015 une convention l'accompagnement à la mise en place d'une autorité de surveillance autonome et performante. Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés ces deux dernières années dans le cadre du partenariat entre DSNA Services et la Direction de la Navigation Aérienne haïtienne. L'étude préalable, planifiée sur six mois, sera entièrement financée par le Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) français. En présence de tous les personnels concernés, le projet a été officiellement lancé le 10 août dernier à l'OFNAC.

Edito

C'est avec plaisir que nous vous présentons le premier numéro de Sécurit'Air, bulletin d'information co-écrit par l'équipe projet de DSNA Services et la Direction de l'Exploitation Aérienne de l'OFNAC. Symbole d'un travail soudé et collégial, il est destiné à communiquer sur le projet collaboratif de structuration et de développement d'une autorité de surveillance en Haïti.

Ce premier numéro revient sur la genèse du projet et les grandes étapes de l'étude préalable prévue sur 6 mois. Il vous présente également la stratégie qui sera développée dans cette course à la conformité avec les exigences de l'OACI. Tout au long de cette aventure, Sécurit'Air en partagera avec vous les contraintes, les défis mais aussi et surtout les résultats. Vous retrouverez tous les deux mois les acteurs français et haïtiens impliqués au quotidien et animés de la même envie, celle de réussir à faire d'Haïti un pays à la hauteur des standards internationaux en matière de sécurité du transport aérien. Excellente lecture!

Olivier VUILLEMIN Chef de projet DSNA Services Laurent DUMAS Directeur E.A OFNAC





FASEP?

Le Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) est l'instrument de don de l'aide-projet des ministères économiques et financiers. L'une de ses branches, le *FASEP-Études*, finance principalement des études de faisabilité ou de l'assistance technique en amont de projets de développement.



La France participe ainsi au financement, dans de nombreux pays émergents, de projets (infrastructures dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des transports, formation professionnelle, technologies vertes innovantes, etc.) dont la réalisation fait appel à l'expertise et au savoir-faire français. Le FASEP finance l'étude préalable à la mise en place progressive de l'Autorité de surveillance en Haïti.

4 dynamiques, 6 work-packages, 48 mois

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION

Etude préalable WP1 - 6 mois - 3 livrables

1ère phase et pilier d'une méthode éprouvée : le diagnostic et le plan d'action déboucheront sur la feuille de route et la proposition de plusieurs schémas d'organisation et de structure de l'entité en charge de la supervision de la sécurité.

FONDATIONS ET METHODOLOGIE

WP2 à WP4 - 18 mois 17 livrables

Formation théorique et opérationnelle des inspecteurs de surveillance, production règlementaire en complétude avec le code de l'aviation civile, 1er manuel de contrôle technique. Cette phase posera les fondations de l'autorité de surveillance.

CONSOLIDATION

WP5 -12 mois - 8 livrables

Accompagner la montée en puissance de fonctionnement : référentiel (textes techniques normatifs), pilotage, tableau de bord, démarrage effectif des activités de surveillance...Un dernier élan vers la conformité...

CERTIFICATION

WP6 - 12 mois - 8 livrables

Dernière marche, la mise en œuvre des processus de certification et la délivrance des agréments. Articulée autour d'un enrichissement des compétences, d'audits à blanc et de la mise en œuvre d'un Plan de Sécurité de l'Etat haïtien conforme aux exigences OACI.

L'étude préalable : une méthode, une équipe, une compétence

Le projet s'appuie sur une équipe d'experts, chacun spécialiste d'un domaine particulier de l'Autorité surveillance: Licences, Personnels Navigants (PEL), Navigation Aérienne (ANS), Aéroports (AER), Navigabilité Opérationnelle et Aéronefs (AIR/OPS). Cette équipe s'est rendue en deux missions à Port au Prince du 10 au 14 août et du 31 août au 3 septembre afin d'élaborer le diagnostic détaillé duquel découlera bientôt un premier plan d'action. L'occasion d'une première rencontre avec les agents de la Direction de l'Exploitation Aérienne qu'ils accompagnent au sein de ce projet ambitieux visant à rendre Haïti conforme aux exigences de l'OACI en matière de surveillance de la sécurité dans le domaine de l'aérien.

LES CHIFFRES CLES

- 4 Domaines d'activité de l'Autorité de Surveillance 13 Experts opérationnels
- **21 Entreprises** membres du Club de suivi : TPE, PME et grandes entreprises françaises en métropole et aux Antilles



UNE COMMUNICATION INTERNATIONALE

En octobre, DSNA Services a communiqué autour du projet à Montréal au siège de l'OACI, à Mexico au siège du bureau régional de l'OACI et en République Dominicaine qui accueillait la conférence Amériques et Caraïbes des opérateurs de contrôle aérien de la zone.



PROCHAINES ETAPES

Missions de l'équipe en Haïti :

- Du 2 au 5 novembre
- Du **11 au 14 janvier**

Club de suivi des entreprises :

- **Fin novembre** : 1 dire réunion à Bercy

- **Mi janvier** : 2^{ème} réunion en Haïti